



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Rapport de gestion

Pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2016

INTRODUCTION

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 1 mai 2017 et devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc. (« HPQ-Silicium », « la Société », ou « HPQ »)), pour l'exercice finissant le 31 décembre 2016. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés audités de la société sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été audités par les auditeurs de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière consolidé. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 5 des états financiers décrit les domaines particulièrement complexes exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

La société a été constituée le 20 décembre 1996 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « HPQ ». Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, Canada.

La société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse www.sedar.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la société croit que les expectatives indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS (suite)

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créditeurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La société prend engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changés.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la société consistent en la recherche et la découverte de propriétés minières de diverses envergures pouvant l'amener à une exploitation commerciale viable en plus de devenir un intégrateur vertical de Silicium Métal, de Silicium Métal de qualité Solaire et de Poly Silicium. La société concentrera surtout ses efforts sur des projets de petites et de moyennes envergures afin d'atteindre un rendement plus élevé tout en générant un flux de trésorerie positif.

La société n'a pas encore déterminé si les actifs miniers, qu'elle explore, renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, le développement de ces biens, des technologies de transformation et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2016

- Durant l'exercice, la Société a officiellement changé son nom selon l'approbation obtenue des actionnaires. Elle est maintenant connue sous le nom "Les Ressources HPQ-Silicium inc." en français et « HPQ Silicon Resources Inc. » en anglais et elle a modifiée son symbole de "UBR" à "HPQ" sur la Bourse de croissance-TSX.
- Durant l'exercice, la société a complété les placements suivants :
 - La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 902 750 \$. Elle a approuvé l'émission de 6 448 211 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
 - La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 1 250 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 5 681 818 unités composées d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription.
 - La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 868 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 6 200 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2016 (suite)

La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 192 340 \$. Elle a approuvé l'émission de 1 373 856 actions accréditatives.

La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 555 750 \$. Elle a approuvé l'émission de 2 925 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription.

La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 350 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 4 375 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

- A la suite de l'obtention de l'approbation des actionnaires la société a constitué une filiale qui porte la dénomination sociale « Les Champs d'Or de la Beauce inc. » en français et « Beauce Gold Fields Inc. » en anglais. Celle-ci regroupera les projets aurifères suivants : Beauce Placer et les droits d'exploration minière et d'exploitation pour tous les métaux précieux et usuels, et les autres minéraux sauf pour le Quartz de la propriété Roncevaux. La majorité des actions qui seront reçues de cette filiale seront distribuées aux actionnaires de la Société.
- La Société a complété et annoncé les résultats des tests métallurgiques qui ont eu lieu durant l'année. Selon les résultats obtenus, cette technologie élimine les contaminants et produit régulièrement du silicium d'une pureté de près de 99,99% (4N). Le quartz qui a été utilisé lors de ces tests avait une pureté se situant au environ 97,57 %.
- La société a annoncé qu'elle a acquis la propriété intellectuelle PUREVAP tm QRR de PyroGenesis et a placé une commande pour la conception et la réalisation d'un équipement d'essai d'une capacité annuelle de 200 tonnes métriques de Silicium Métal grade Solaire pour une valeur globale de 8 260 000\$ (sujet à l'approbation des autorités réglementaires).
- La Société a adopté un nouveau régime d'option. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 14 000 000 d'actions. Durant l'exercice, le conseil d'administration a octroyé 6 200 000 options à des administrateurs, officiers et consultants.
- La société a convenu de continuer le contrat avec AGORACOM pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévus à l'entente signée le 14 juillet 2014.
-
- Durant l'exercice, la société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs pour une valeur totalisant 56 500 \$ par l'émission de 420 340 actions ordinaires.
- Durant la période, la société a obtenu 1 329 003 \$ provenant de l'exercice de:
 - 14 792 345 bons de souscription,
 - 255 909 d'options aux courtiers,
 - 87 460 bons de souscription aux courtiers, et
 - 1 150 000 options.
- Au 31 décembre 2016, la société disposait de 472 393\$ de trésorerie, de 200 000\$ en titres négociables d'une société cotée, de 261 387\$ en taxes sur les produits et services à recevoir, de 45 600\$ en avance sur les dépenses d'exploration, de 153 630\$ en frais payés d'avance, de 93 242\$ d'acomptes sur dû à une société, et de 362 953\$ d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER DE 2016 (suite)

- Pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2016, la société a effectué des travaux d'exploration pour un total de 332 063\$ sur ses propriétés.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

QUARTZ/SILICIUM

PROJET: RONCEVAUX

- Le projet de Roncevaux est situé en Gaspésie, Province de Québec, dans la région de Matapédia à quelque 700 km au nord-est de Montréal, à 460 km de Québec et à près de 75 km au sud de Causapscal. Elle est composée de trente-six (36) claims d'une superficie de 2 068 hectares répartis sur deux blocs. Le bloc principal couvre trente-trois (33) claims ayant une superficie de 1 895,76 hectares où se retrouve les veines de quartz du gîte Roncevaux. Le second bloc se compose de trois (3) claims couvrant une superficie de 172,40 hectares qui sont situées à environ 2,2 km au nord du bloc principal.
- Le projet de Roncevaux se situe dans le domaine sud de la formation géologique du synclinorium Connecticut Valley-Gaspé. Elle est délimitée au nord par la faille Shickshock-South et au sud par la faille de Restigouche. Ce bassin est composé de roches siliciclastiques à grains fins à très grossiers, divers types de calcaires felsiques à des roches volcaniques et intrusives mafiques. Les roches de la région de la veine de Roncevaux appartiennent au groupe Fortin et les affleurements visités par l'équipe technique de l'INRS-ETE en septembre 2015 sont composés de grès et de siltites avec des unités plus limitées de shales et de mudstones. Les roches de la faille sont pliées et fracturées. Le litage (So) semble sous-vertical (85°), avec une orientation moyenne de N231°.
- Durant l'exercice 2016, la société a effectuée 30 005\$ de travaux d'exploration principalement en test de métallurgie afin de valider si le matériel qui provient de divers secteurs du gîte pourra être utilisé comme matière première dans le système PUREVAP™ QRR. Les principaux contaminants sont composés d'aluminium (Al) et de Phosphore (P) avec une teneur moyenne respective de 0,008% et 0,002%. Fait intéressant, les concentrations étaient inférieures aux limites de détection pour tous les autres contaminants pour tous les sites d'échantillonnage de Roncevaux..
- Au cours du quatrième trimestre de 2016, la société a reçu les résultats d'exploration de l'INRS concernant les travaux terminés durant l'automne 2015 et l'hiver 2016. Les résultats des levées géophysiques complétés par l'INRS ont identifiés des extensions longitudinales au sud-ouest et au nord-est d'au moins 125 mètres, qui dépassent les limites de l'affleurement des veines de quartz pour une longueur totale de 590 mètres.

PROJET: RONCEVAUX (suite)

- Les données recueillies à partir de la cartographie des tranchées et de divers levés géophysiques au sol par l'équipe ETE-INRS ont révélées que le réseau de veines de quartz a été injecté le long d'un contact entre la séquence de siltstone et de grès sur la paroi située au NO et une séquence plus argileuse et riche en mudstone au pied de la paroi au SE. Le système de veines a une épaisseur d'environ 8,0 mètres, comprenant une zone de contact mince (0,35 m à 1,5 m) qui contient des fragments de roches encaissantes fragmentées. En raison d'un surchargement plus épais, le contact de la paroi n'était visible que par la tranchée VI où elle présentait des caractéristiques similaires à celles de la zone de contact en profondeur.
- Ce travail consistait:
 - Couper une grille d'exploration de douze (12) lignes pour compléter les levés de cartographie géologique et de géophysique;
 - Levé MAG haute définition (Total Field-GSM-19);
 - Domaine de fréquence électromagnétique (Iris Promis-10);
 - Quatre (4) sections de résistivité électrique tomographique (ABEM Terrameter LS);
 - De nouvelles tranchées ont été creusées et des tranchées antérieures ont été nettoyées pour prendre des échantillons en rainures de la veine de quartz et recueillir des échantillons pesant en total plus de 200 kg;
- Les résultats de ces levés aideront à la société à préparer un programme de sondage sur la propriété Roncevaux. Ces sondages permettront de confirmer la pureté du SiO₂ en profondeur et de valider les estimés historiques de ressources de 414 700 tonnes de quartz de haute pureté contenu dans la structure de la veine V1 (teneurs de 99,20% SiO₂) (GM60610: Barrette, Jean-Paul. 2003. Rapport des travaux d'exploration minière sur la veine de quartz pur. Projet Silice Roncevaux, Canton Roncevaux, Gaspésie).
- Au cours du quatrième trimestre 2016, la société a déposé sur SEDAR un rapport technique NI43-101 préparé par Benoit Violette géo. Durant la dernière semaine d'avril 2017, l'Autorité des marchés financiers a émis des commentaires concernant certains énoncés de ce rapport, auxquels la société va répondre dans les jours qui suivent.
- Durant le dernier trimestre de 2014, la société a reçu les résultats d'analyse de 20 échantillons de quartz (SiO₂) de Activationlabs sur la propriété Roncevaux. Les résultats varient entre 99,37% et 99,86% SiO₂. La moyenne des résultats obtenus est de 99,65% SiO₂.
- En mars 2017, la société a convenu de céder à sa filiale en propriété entière « Les Champs d'or de la Beauce inc. » un droit de exploration et d'extraction des métaux de base et précieux, et autres minerais sauf pour le quartz, sur la propriété Roncevaux, en considération d'une royauté de 5 % NSR et de l'émission par la filiale de 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,10\$ par action. Jusqu'à 4% de la royauté pourra être racheté en payant à la Société jusqu'à un maximum de 4 000 000 \$ en espèces. Chaque 0.10% de la royauté pourra être rachetée en payant une considération de 100 000\$.

PROJET : MARTINVILLE

- La propriété Martinville composé de huit (8) claims dont la superficie d'exploration totale est de 2,42 Km². Elle est située en Estrie à 180 km à l'est de Montréal et à 30 km au sud de Sherbrooke. Des forêts privées et des fermettes couvrent principalement la région. Les deux claims initiaux sont les sites de l'exploration historique qui a été effectuée et où on retrouve les veines de quartz.
- Ce gisement est composé de veines de quartz hydrothermalles encaissées dans du schiste. En 1995, un levé géophysique a permis de cerner un potentiel d'exploration estimée à plus de 1 000 000 tonnes de Silice. Ce calcul utilisait une longueur de surface de la veine de quartz de plus de 200 m de long et d'une largeur variant entre 2 et 23 m et d'une profondeur estimée à 30 m. (GM53696 : Pierre Vincent, géosciences de l'établissement. 1995.) . Afin de valider ces estimés, qui ne sont pas conformes à la Norme 43-101, la Société prévoit commencer un programme d'exploration qui sera réalisé conformément à cette norme.
- Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a poursuivi la préparation de 7 échantillons prélevés par l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique) pour le début d'une série de tests métallurgiques pour le quartz utilisant différents scénarios opérationnels. Pour s'assurer que les échantillons n'étaient pas contaminés, ils ont été nettoyés à l'aide de carbure de silicium (abrasif) puis pulvérisés dans un mortier d'agate. L'analyse a été complétée en utilisant la spectroscopie d'émission atomique. La préparation de l'échantillon de l'INRS mesurait les échantillons prélevés dans différents affleurements de la veine de quartz durant le programme de 2014. Le poids total des échantillons pris pesait plus de 200 Kilos. Les données analytiques mesurées par les laboratoire INRS-ETE confirment qu'il se trouve sur la propriété du quartz (SiO₂) de très haute pureté (99,99 %) avec une concentration très faible d'impureté qui se situe à des niveaux inférieurs à 100 ppm. La concentration totale des impuretés (ppm) est constitué des éléments suivants (Titane, Fer, Manganèse, Magnésium, Calcium, Sodium, Potassium, Phosphore, Chrome, Baryum, Strontium et Cuivre).
- Durant l'année, la société a investi 209 775\$ en tests métallurgiques cherchant à déterminer si le quartz d'une pureté de 99,99% et moins provenant de plusieurs sections de la propriété peut être utilisé.

PROJET: CARRIERE MONTPETIT

- La propriété Carrière Montpetit est composé de quatre (4) claims pour une superficie de 243 hectares. La propriété se situe situés dans la région de la Montérégie, à environ 40 km au sud de Montréal et à 7 km au sud de Saint-Clotilde-de-Châteauguay dans la région de Hemmingford.
- Ce dépôt se compose de sable de plage consolidé qui a été très purifié par ségrégation, triage et lixiviation. La diagénèse a transformé ce sable en un dépôt de quartzite SiO₂
- Il n'y a eu aucun travaux de complétée durant l'exercice financier de 2016.

PROJET : DRUCOURT

- Le projet de Drucourt consiste en huit (8) claims couvrant une superficie de 442 hectares. La propriété est situé situés dans la région de la Côte-Nord du Québec, à environ 700 km au nord-est de Montréal. La propriété se trouve principalement à l'intérieur des terres de la Couronne et de quelques terrains privées.

PROJET : DRUCOURT (suite)

- La propriété contient une partie de gîte de la société a sélectionné le site Q-12 pour faire de l'échantillonnage en raison de sa taille, des travaux historiques complétés auparavant et de son emplacement à 850 mètres de la route 138. L'équipe de terrain a localisé le site Q12, un gîte de plus de 125 mètres de longueur et une largeur de plus de 45 m. Des échantillons de quartzite ont été recueillis. Visuellement, la quartzite présente un quartz de très haute pureté avec de légères impuretés : principalement des particules d'oxydes de fer fines présentes en raison de l'altération météorologique de surface et des veinules. Les autres sites de quartz n'ont pas été explorés à date.

(Pronovost, Jean-Marie. 2002. Évaluation des quartzites de la propriété Drucourt. Rapport des travaux présentés à André Libéral et au fonds d'exploration minière de la Côte nord (F.R.E.M.) SAMEXOR Enr. GM59751. 33 pages. 3 plans)

- La société a récolté 13 échantillons de quartz (SiO₂) sur la propriété et adélégué les analyses à ActivationLab. Les résultats varient de 97,60 % à 99,90 % de pureté. La teneur moyenne est de 98,76 % en SiO₂.
- Durant l'exercice financier de 2016, la Société a investi 76 248 \$ en tests de métallurgie afin de vérifier si elle peut se servir du Quartz qui provient de plusieurs secteurs du gîte Q12 afin de s'assurer qu'elle pourra s'en servir comme matière première pour produire du silicium de haute pureté se situant à 99,99% .

PROJET: MALVINA

- La propriété Malvina est composée de deux (2) claims pour une superficie de 121 hectares et est située dans le canton de l'Est, à environ 200 km à l'est de Montréal et à 5 km de la frontière entre le Québec et le Vermont. La région est surtout couverte par des forêts privées et des fermettes.
- La campagne d'exploration de 2014 révèle que la minéralisation semble se situer dans une lentille de 15 m par 16 m. La minéralisation semble être liée à un événement post-orogénique qui a créé plusieurs zones de cisaillement remplies de quartz hydrothermal
- Il n'y a eu aucun travaux qui ont été complétés durant l'exercice financier de 2016.
- La propriété a originalement été explorée et plus de 100 KGs d'échantillons ont été recueillis en 2014. Les analyses de six échantillons de quartz (SiO₂) de la propriété Malvina ont été effectués chez ActivationLabs. Les résultats révélaient des teneurs de 98,21% à 99,23% avec une moyenne de 98,79% SiO₂.

PROJET: SILICE-AUTRES

- Le projet Silice Autres est composé de quatre (4) blocs de claims : un formé de quatre (4) claims appelé projet Saint-Gédéon couvrant 240 hectares dans la région de la Beauce près des frontières Canada-États-Unis; le projet Saint-Ludger formé de quatre (4) claims couvrant 221 hectares situés dans la région du Lac Mégantic; le projet Beaudoin qui consiste en un (1) claim et le projet Bourque d'un (1) claim qui sont situés en Estrie au sud de Sherbrooke.
- Il y a eu des travaux d'une valeur de 12 125\$ qui ont été complétés durant l'exercice financier de 2016.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON

- HPQ a acquis pour 1 000 000 \$ la propriété intellectuelle du procédé PUREVAPtm QRR et l'utilisera exclusivement pour la production de Silicium à partir de Quartz provenant de ses propriétés.
- La société avait signé, au paravant, une entente avec PyroGenesis concernant un droit exclusif mondial sur la technologie PUREVAPTM réacteur de vaporisation du Quartz. La Société cherche à maximiser l'utilisation du Quartz/Silicium qui se trouve dans chacun de ses sites d'exploration en fournissant plusieurs échantillons provenant de zones diverses de chaque site. Les résultats à date continuent à être probants.
- La technologie PUREVAPtm QRR a produit de manière consistante du Silicium Métal avec une pureté de 99,97% (3N) même lorsqu'elle utilise du Quartz de moindre qualité. Au fur et à mesure que les essais avancent les résultats s'améliorent.
- Le procédé du Silicium HPQ est un procédé CleanTech de production de Silicium Métal grade Solaire (SG Si) basé sur de la science simple. C'est le seul procédé qui transforme en une étape du Quartz en SG Si. Les méthodes traditionnelles convertissent du SiO₂ en Silicium Métallurgique (MG Si) qui est ensuite transformé en SG Si. Ces méthodes ont une empreinte environnementale vaste (autant du point de vue de l'énergie consommée que par leur utilisation de produits chimiques dangereux) en plus d'être très onéreuse.
- La technologie PUREVAPtm QRR produit du SG Si à moins que 20% des coûts actuels dans l'industrie avec des frais de capitalisation (CAPEX) à moins que 5% des frais actuels le tout marié avec une réduction de 75% de l'empreinte de carbone. PUREVAPtm QRR produit l'équivalent de 14,1 Kg de Co₂ comparativement à 54 Kg d'équivalent de Co₂ pour les méthodes existantes.
- La technologie est basée sur l'utilisation d'un Plasma à arc submergé, sous vacuum. A mesure que le Silicium est raffiné les impuretés sont extraites. Ceci se produit à une très basse pression atmosphérique et en utilisant un Plasma à arc à haute température, ainsi les impuretés sont vaporisées avant que le Silicium le soit. Les impuretés vaporisées sont : P, K, Mg, Ca, Mn, Pb, Al, Fe et d'autres contaminants.
- Cette entente, qui portait originalement uniquement sur un droit exclusif à l'échelle mondiale, a été signée pour assurer à la société la pérennité de l'exploitation des sites miniers de Quartz, incluant aussi les sites dont la pureté du dépôt ne permet pas la production du Silicium-Métal à l'aide de l'approche traditionnelle.
- Les résultats annoncés le 26 janvier 2017 rapportent que la technologie pouvait atteindre une augmentation de 9 000% de la masse des échantillons d'essai et une augmentation de 300% de la capacité du réacteur de laboratoire PUREVAPTM QRR. Ceci se solde par l'habileté de produire jusqu'à 8,8 grammes de silicium métal tout en continuant à utiliser du matériel inférieur (98,14% SiO₂).

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Les tests effectués par PyroGenesis utilisant le procédé PUREVAPtm QRR confirment l'élimination avec succès des impuretés contenues dans le quartz pour produire du Silicium d'une très grande pureté (Communiqué de presse du 2 novembre 2016). Dans ce communiqué la société confirmait qu'elle avait réussi à produire du Silicium Métal à partir du quartz d'une pureté de seulement 97,57%. Comme les résultats des tests ont été concluants, la société va préparer un programme d'exploration pour évaluer le potentiel économique de chacun des sites miniers. La qualité du quartz extrait de ses gisement permettra à la société d'évaluer l'efficacité de l'équipement d'essai lors de la transformation du Quartz en silicium métal de haute pureté.
- Les résultats annoncés durant l'année indiquent que la technologie produit régulièrement du silicium d'une pureté de près de 99,99% (4N). Dans le cas de silice originalement moins pure, la pureté atteinte se situe à plus de 97,5%.
- Les premiers tests annoncés durant démontrent l'efficacité de cette technologie à

éliminer les contaminants suivants :

Aluminium élimination de 74% à 98% ;

Boron élimination de 83% à 98% ;

Calcium élimination de 12% à 99% ;

Fer élimination de -214% à 61% ;

Phosphore élimination de 67% à 97% ; et

Titane élimination de -321% à -49%.

Les résultats montrent une augmentation de la teneur en fer, la société croit que des méthodes différentes d'extraction seront faciles à instaurer. Les augmentations de concentration en titane sont dues à sa pression partielle qui est basse et ce problème sera réglé en faisant des ajustements aux procédés lors des tests futurs.

La société a communiqué au public certains résultats utilisant des échantillons de Quartz de moindre qualité provenant de ses propriétés. Ce type de quartz ne rencontre pas les exigences minimales de l'industrie pour produire du Ferro Silicium ou du Silicium Métal (Si), malgré cette situation la technologie produit une pureté qui se situe entre 98,5% à 99,5%. En utilisant la technologie PUREVAPtm QRR, les résultats démontrent que 92% des impuretés ont été éliminés et la pureté moyenne obtenue de Si se situe à 99,936%. (voir les communiqués de presse du 29 septembre et du 2 novembre 2016).

- La Société a également annoncé que la technologie permet la production de Silicium Métal avec une pureté de 4N (99,99%+ de SiO₂) en utilisant du matériel inférieur d'une teneur de 98,14% SiO₂ en utilisant le réacteur QRR développé conjointement par PYROGENESIS et la Société.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Selon l'entente conclu avec la société PyroGenesis l'acquisition de l'équipement d'essai d'une capacité annuelle de 200 tonnes métriques de Silicium Métal se fera pour une valeur de 7 260 000\$. Cette société doit concevoir, construire et roder un système d'essai d'un réacteur à vaporisation PUREVAP tm afin de produire du Silicium Métal de grade solaire en utilisant le quartz provenant des propriétés de Quartz/Silice de HPQ Silicium. Les conditions, qui restent à rencontrer, sont:
 - 4,43 million\$ pour la conception, la fabrication, l'assemblage, la mise en marche à froid et les essais de départ;
 - 520 000\$ pour la mise en marche à chaud de l'équipement et
 - 2,31 million\$ afin de roder et mettre l'équipement en marche sur une période de 10 mois.
 - Le travail conjoint avec Pyrogenesis est en période de transition des travaux de caractérisation presque terminés en banc d'essai au design et à la fabrication de l'équipement du plant pilote.
 - Ces deux phases se chevaucheront car les efforts continuent afin de déterminer la meilleure méthode d'optimisation pour l'augmentation de capacité du procédé PUREVAP QRR;
 - Le besoin de produire les données nécessaires pour le design et la fabrication de l'équipement d'usine pilote qui produira de la silice de très haute pureté à du Silicium à grade solaire, tel qu'annoncé le 2 août 2016 ; et
 - Compléter les essais selon différents scénarios d'opérations afin d'identifier la meilleure méthode efficace afin de produire du silicium de haute qualité jusqu'à grade solaire.
- Deux versements totalisant 1 072 000\$ ont été remis à PyroGenesis en février et mars 2017 afin qu'ils puissent continuer le travail de design et de fabrication de l'équipement de l'usine d'essai. Depuis août 2016 les investissements d'HPQ se chiffrent à 2 925 200\$ pour l'équipement de l'usine d'essai.
- PyroGenesis continue à apporter des changements au procédé afin d'améliorer les activités de l'équipement de banc d'essai afin de passer d'une production en lot à semi continu tout en augmentant l'efficacité.
- Le travail de banc d'essai afin d'atteindre une pureté de 5N devrait commencer bientôt. HPQ a préparé de façon attentive des lots de SiO₂ d'une pureté de 99,5% provenant de la propriété de quartz Roncevaux. Ces lots ont été choisis et triés en utilisant la fluorescence par rayon X (XRF), concassant le matériel à la main et en le livrant à PyroGenesis. Une fois terminé un rapport sur les essais de pureté sera complété (voir communiqué du 29 janvier 2017).
- Les travaux du projet continuent de manière ponctuelle tout en respectant les budgets; l'acquisition de l'équipement de l'usine pilote a commencé, et une fois le paiement de 531 000\$ dû en mai 2017 sera effectué, le prochain paiement important sera payable seulement en octobre au moment de la livraison de l'équipement de l'usine d'essai. Les discussions, avec diverses agences gouvernementales afin d'obtenir d'autres sources de financement, continuent bon train.
- La société PyroGenesis continue d'effectuer des tests métallurgiques sur les échantillons de quartz provenant des propriétés Roncevaux et Martinville en utilisant la technologie PUREVAP™. La société a reçu jusqu'à ce jour plusieurs résultats de ces tests à partir d'échantillons ayant une qualité variant entre 97.5% à 99.99% de pureté en SiO₂.

PROJET: BELLECHASSE-TIMMINS - OPTION GOLDEN HOPE

- A la suite d'un différend survenu à la fin de l'année de 2015, la Société avait intenté des recours juridiques, afin de défendre ses intérêts dans le projet, qui devaient être entendus en 2017. La Société a récemment signé une entente de principe non-contraignante avec Golden Hope qui devrait mener à la signature d'une nouvelle entente d'option permettant d'acquérir 50% de la propriété Timmins-Bellechasse. Les recours ont été arrêtés et devraient être annulés une fois la nouvelle entente signée.
- Cette nouvelle entente de principe avec GNH, qui comprendra une nouvelle entente d'option et de partenariat pour l'acquisition d'un intérêt jusqu'à 50 % dans la propriété Bellechasse-Timmins, doit être conclue par les parties. Elle contiendra sensiblement les mêmes termes et conditions que l'entente actuelle.
- De nouveaux délais d'exécution des travaux visés et une participation de la Société dans un placement privé d'actions de GNH pour un montant total de 150 000\$ font partie de cet accord..

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

PROJET : BEAUCE PLACER

- Le projet Beauce-Placer est composé de cinquante-deux (52) claims d'une superficie totale de 1 645 hectares. La majorité des claims sont contigus. Par jalonnement stratégique, la Société a augmenté substantiellement son portefeuille de claims dans cette région. Les claims sont situés dans la région de la Beauce au Québec à environ 70 km au sud-est de la ville de Québec. Historiquement, la Beauce a été le site des premières opérations minières aurifères au Canada et est aussi reconnue comme une des régions de dépôt placer les plus importantes dans le nord-est de l'Amérique du Nord.
- En mars 2017, la Société a déposé, auprès de la Bourse canadienne de croissance TSX, pour approbation, les ententes de vente de ces 52 claims conclues avec sa filiale « Les Champs d'or de la Beauce Inc. » ('COB'), incluant le transfert des 7 lots constituant le terrain sur lequel le projet Beauce-Placer est situé. En considération de ces transferts, la société recevra 25 000 000 actions ordinaires de COB émises à un prix de 0,10\$ par action et COB assumera l'hypothèque de 180 000\$ grevant les sept lots.
- La société a également convenu de concéder à BGF un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux ainsi que d'autres minerais sauf le quartz, sur sa propriété Roncevaux, en considération d'une royauté 5 % NSR et de l'émission par BGF de 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,10\$ par action. BGF pourra racheter 4 % du NSR en payant à HPQ jusqu'à 4 000 000 \$. Ce rachat pourra se faire en effectuant des paiements de 100 000\$ pour chaque tranche de royauté de 0,1%.
- Ces transactions sont conditionnelles à l'acceptation de la Bourse canadienne de croissance TSX.

PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- Durant l'exercice de 2016, la société a créé la filiale « Les Champs d'or de la Beuce Inc. » ("COB") qui a entamé la demande d'inscription de ses actions à la Bourse de valeurs mobilières canadienne (CSE). Dans le cadre de son inscription, COB envisage de conclure un financement minimum afin de rencontrer les exigences d'inscription de la CSE. La Société (HPQ) prévoit distribuer environ 80% des actions qu'elle aura ainsi reçues de COB à ses actionnaires tel et selon l'approbation déjà reçue de ses actionnaires lors de son assemblée annuelle de juin 2016. A la fin de 2016, la société a déposé l'actualisation du Rapport géologique selon la Norme Canadienne 43-101 sur le projet aurifère de Beuce Placer. Durant la dernière semaine d'avril 2017, l'Autorité des marchés financiers a émis des commentaires concernant certains énoncés de ce rapport, auxquels la société va répondre dans les jours qui suivent.
- COB continuera les efforts déjà entrepris afin de localiser la source du dépôt placer. La région dans laquelle se trouve le projet Beuce Placer accueille une unité sédimentaire non-consolidée sur une longueur de 6 kilomètres (une unité de Saprolite en profondeur et de diamictite brune en surface). Les travaux accomplis à date par la Société ont permis de trouver de l'or délicat dans la Saprolite ce qui donnerait une bonne indication de la proximité de la source de cet or. Cette découverte permet à la Société d'espérer la découverte de la source de l'or d'origine alluvionnaire qui pourrait se retrouver sur ses claims. (Voir le rapport conforme à la Norme Canadienne 43-101 publié par HPQ (anciennement Uragold) le 8 janvier 2015)
- Pour l'exercice de 2017 et après son inscription à la CSE, Champs d'Or de la Beuce entamera un programme d'exploration visant à identifier des cibles de minéralisation de sulfures dans le projet de Beuce Placer. Ce programme de recherche réunira une équipe multidisciplinaire internationale de renommée mondiale en géophysique. Les cibles de ce levé porteront sur l'étude et l'identification de l'emplacement des sources aurifères qui ont généré le site Beuce Placer et la détermination du potentiel de la propriété.

Ce programme consistera à saisir de façon systématique des mesures magnétiques et gravimétriques le long de différentes sections perpendiculaires à la géologie de la région de St-Simon-les-Mines. Ensuite, un levé électromagnétique atteignant une profondeur maximale de 2 000 m sera complété afin de documenter les caractéristiques géoélectriques de la ceinture aurifère de Bellechasse. Selon des levés de résistivité électrique effectués par l'INRS et la Société, cette méthode a démontré la présence de fortes anomalies dans le substratum rocheux situé sous les unités Quaternaires du Placer (Communiqué de presse mars 2013).

La levée géophysique et pétrophysiques est majoritairement financée grâce à une subvention du FQRNT-Mines (Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies) (FRQNT).

L'équipe multidisciplinaire sera formée de représentants provenant des institutions suivantes :

- INRS-ETE (Eau Terre et Environnement);
- UQAT (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue);
- La Commission Géologique du Canada (CGC);
- MERN (Énergie et Ressources Naturelles du Québec);
- Paris VI -- Sorbonne (Université Pierre et Marie Curie);
- Zonge International de Tucson, Arizona.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire finissant le 31 décembre 2016 se sont élevées à 157 717\$, comparativement à 138 895 \$ pour la même période de l'année précédente.

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2016 se sont élevées à 332 063 \$, comparativement à 225 625 \$ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 106 438 \$.

L'objectif de la société, pour les exercices de 2017 et 2018, est d'exécuter un programme d'exploration ayant comme objectif de délimiter une ressource sur la propriété Roncevaux. La société continue à effectuer divers tests métallurgiques sur les autres propriétés de Quartz. Les résultats obtenus permettront d'élaborer divers scénarios tels que des programmes d'exploration plus approfondis, ou la mise en vente ou l'abandon du droit minier. Durant le quatrième intermédiaire, la société a envoyé à un laboratoire indépendant plusieurs échantillons afin d'analyser le degré de pureté du silicium qui a été obtenu à partir de diverses qualités de quartz. Les résultats obtenus sont concluant.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour la période finissant le 31 décembre 2016 ainsi que celle de la période comparative de 2015.

Pour l'intermédiaire finissant le 31 décembre 2016 et 2015

	Pour l'intermédiaire finissant le 31 décembre		Exercice financier finissant le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 209 195	912 804	1 034 849	837 665
Ajouter:				
Géologie	-	70 379	8 082	127 979
Location et entretien d'équipement	1 157	655	1 842	655
Analyses	92 023	66 588	257 602	95 718
Supervision et rapports	64 537	-	64 537	-
Frais de gestion	-	1 273	-	1 273
	<u>157 717</u>	<u>138 895</u>	<u>332 063</u>	<u>225 625</u>
Solde avant crédits	1 366 912	1 051 699	1 366 912	1 063 290
Crédits à l'exploration et droits miniers	<u>19 455</u>	<u>(15 250)</u>	<u>19 455</u>	<u>(26 841)</u>
	<u>1 386 367</u>	<u>1 036 449</u>	<u>1 386 367</u>	<u>1 036 449</u>
Moins : Radiation	-	1 600	-	1 600
Actif détenus en vue de la vente	<u>844 745</u>	<u>-</u>	<u>844 745</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>541 622</u>	<u>1 034 849</u>	<u>541 622</u>	<u>1 034 849</u>

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers intermédiaires.

Intermédiaire finissant le:	Exercice financier 2016				Exercice financier 2015			
	31/12/16	30/09/16	30/06/16	31/03/16	31/12/15	30/09/15	30/06/15	31/03/15
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	1 421 465	370 629	421 561	288 565	424 311	429 233	240 901	173 353
Perte globale	1 476 982	373 594	436 540	302 566	424 438	435 838	256 681	186 053
Résultats de base et dilués par action	(0,02)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Actif courant	3 497 544	1 282 390	1 391 805	997 981	875 646	938 992	826 663	530 775
Actif total	7 840 995	5 783 307	3 813 490	3 385 603	3 140 236	3 008 521	2 828 617	2 491 228
Passif courant	735 418	500 854	668 253	634 315	439 541	359 661	255 087	258 667
Passif non-courant	2 069 876	1 402 623	707 246	703 758	930 286	926 831	923 392	811 761
Capitaux propres	5 035 701	1 903 477	1 375 499	1 338 073	1 770 409	1 286 492	1 178 479	1 070 428

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- **Performance globale**

Pour le dernier intermédiaire de l'exercice financier de 2016, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 1 052 544 \$ (248 %) (1 476 982 \$ contre 424 438 \$), alors que les frais opérationnels ont aussi augmentés de 997 154 \$ (235 %) (1 421 465 \$ contre 424 311 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 345 101 \$ et 335 508 \$.

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE (suite)

- **Analyse du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 1 052 544 \$ (248 %) (1 476 982 \$ contre 424 438 \$), en comparaison à la période de 2015, correspond essentiellement à l'augmentation des dépenses opérationnelles de 997 154 \$ (235 %) (1 421 465 \$ contre 424 311 \$). Cette augmentation des frais opérationnels est principalement liée aux salaires et charges au titre du personnel.

L'augmentation des salaires et charges au titre du personnel est de 912 142 \$ (ou 623%) (1 058 506 \$ contre 146 364 \$), est principalement réparti sur trois poste: Paiement fondé sur des actions de 638 199 \$ (638 199 \$ contre 0 \$), les salaires et avantages sociaux de 207 509 \$ (ou 288%) (279 555 \$ contre 72 046 \$) ainsi que les honoraires de gestion de 150 000 \$ (ou 400 %) (187 500 \$ contre 37 500\$). Ces augmentations représentent les bonis de performances déclarées aux dirigeants de la société ainsi que des options octroyées aux dirigeants et administrateurs de la société.

Il y a eu une augmentation des autres charges opérationnelles de 88 384 \$ (ou 32%) (361 962 \$ contre 273 578 \$). Cette augmentation est principalement reliée aux honoraires professionnels de 68 898 \$ (ou 34%) (268 792 \$ contre 199 894 \$) ainsi que l'honoraire de Relation aux Investisseurs de 10 077 \$ (10 077 \$ contre 0 \$). L'augmentation des honoraires professionnels de 68 898 \$ par rapport à la période correspondante de l'année passée est attribuable à des travaux pour de la recherche et de la commercialisation du Quartz et à ses dérivés ainsi qu'aux frais juridiques. En ce qui a trait aux honoraire de Relations aux investisseurs, ils représentent la valeur du paiement fondé sur des actions. Pour les autres frais inclus dans les autres charges opérationnelles, il y a une constance par rapport à la période précédente.

Les autres revenus et dépenses ont augmentés de 51 578 \$ (43 996 \$ contre – 7 612 \$). Cette augmentation est attribuable principalement à l'amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer qui est de 44 848 \$ et à la diminution des charges d'intérêts sur le billet à payer de 3 855 \$.

INFORMATION FINANCIÈRE SELECTIONNÉE POUR L'EXERCICE DE 2016

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2016, 2015, 2014 et 2013.

	FISCAL 2016	FISCAL 2015	FISCAL 2014	FISCAL 2013
	31/12/16	31/12/15	31/12/14	31/12/13
	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	2 502 220	1 267 798	1 628 142	1 001 822
Perte globale	2 589 682	1 303 010	1 674 423	679 757
Résultats de base et dilués par action	(0,02)	(0,01)	(0,03)	(0,01)
Actif courant	3 497 544	875 646	481 479	649 964
Actif total	7 840 995	3 140 236	1 751 918	2 509 503
Passif courant	735 418	439 541	273 206	828 147
Passif non courant	2 069 876	930 286	727 818	-
Capitaux propres	5 035 701	1 770 409	750 894	1 681 356

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE 2016

- **Performance globale**

Pour l'exercice financier de 2016 comparativement à l'exercice de 2015, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 1 286 672 \$ (98%) (2 589 682 \$ contre 1 303 010 \$), alors que les frais opérationnels ont augmenté de 1 234 422 \$ (97 %) (2 502 220 \$ contre 1 267 798 \$). Au cours des trois derniers exercices, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 1 219 063 \$ et 1 299 254 \$.

- **État du résultat global**

La hausse de ses pertes globales de 1 286 672 \$ (98%) (2 589 682 \$ contre 1 303 010 \$), en comparaison à la période de 2015, correspond à l'augmentation des dépenses opérationnelles de 1 234 422 \$ (97 %) (2 502 220 \$ contre 1 267 798 \$). Cette hausse est répartie entre les salaires et charges au titre des avantages du personnel de 906 654 \$ et les autres charges opérationnelles de 329 349 \$.

L'augmentation des salaires et charges au titre des avantages du personnel est de 906 654 \$ (160 %) (1 472 786 \$ contre 566 132 \$). Cette hausse est liée à la valeur de l'octroi des options à des dirigeants, administrateurs et consultants pour un montant de 638 199 \$. Durant l'exercice, la société a octroyé 4 600 000 options contre 3 600 000 options pour la période correspondant de l'année antérieure. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été plus élevée par rapport à l'exercice précédent. Comme la valeur de nos actions a progressé rapidement par rapport à la moyenne des années antérieures, notre taux de volatilité a suivi cette même tendance et par conséquent cette valeur qui est déterminante pour le calcul de la valeur des options a eu un impact direct sur ce montant. Durant l'exercice, le conseil d'administration a déclaré aux dirigeants de la société des bonis de performance de 350 000 \$. Le montant de la rémunération des administrateurs durant l'exercice est de 70 500 \$ en hausse de 18 500 \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces montants n'ont pas été payés durant l'exercice mais demeurent inclus dans le Dû à l'administrateur, dirigeant et à une société détenue par un administrateur.

Il y a eu une hausse des autres charges opérationnelles de 329 349 \$ (ou 47%) (1 026 396 \$ contre 697 047 \$). Cette hausse est principalement attribuable par une augmentation de 256 173 \$ (ou 50 %) (770 584 \$ contre 514 411 \$) des honoraires professionnels, à une augmentation des honoraires Relations aux investisseurs de 24 754 \$ (24 754 comparé à 0\$), à une augmentation des dépenses de voyage de 34 306 \$ (ou 85 %) (74 796 \$ contre 40 490 \$) ainsi qu'à une augmentation de l'information aux actionnaires de 11 911 \$ (ou 24 %) (62 319 \$ contre 50 408 \$). L'augmentation exceptionnelle des honoraires professionnels est reliée au développement, à la recherche et à la commercialisation du Quartz et ses dérivés ainsi qu'aux honoraires légaux. La variation des honoraires Relations aux investisseurs qui est de 24 754 \$ est constituée principalement d'un paiement fondé sur des actions de 16 354 \$ suite à l'entente de service avec la société Relations Publiques Paradox Inc.

L'augmentation des frais de voyage correspond à des déplacements au Québec ainsi qu'en Ontario lors de la recherche de financement. Il y a eu au début du mois de novembre des présentations en Europe avec divers intervenants du marché du silicium ainsi qu'une participation au salon de "International Metals & Commodities Show" à Munich. La hausse de 11 911 \$ (ou 24%) (62 319 \$ contre 50 408 \$) de l'information aux actionnaires correspond à une augmentation du nombre d'actionnaires ainsi qu'à un nombre plus élevé d'émissions de certificat d'actions suite à l'exercice d'options, d'options de courtiers ou de bons de souscriptions.

- **État du résultat global (suite)**

La section Autres revenus et dépenses a augmenté de 34 345 \$ (87 979 \$ contre 53 634 \$). L'augmentation de la valeur des produits financiers est principalement due à un montant de 10 000 \$ qui représente la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée. Pour la section charges financières, la société a amorti l'écart d'actualisation des redevances à payer, ce qui représente pour l'exercice un montant de 44 848 \$. Durant cette période, il n'y a pas eu de gain sur règlement de dette comparativement à la période de 2015. Ce qui représentait un montant de 17 741 \$.

- **Ressources financières**

Pour l'exercice finissant le 31 décembre 2016, la société avait un fond de roulement de 2 762 126\$ (versus un montant de 436 105 \$ au 31 décembre 2015). Les actifs courants de 3 497 544 \$ sont constitués des éléments suivants : trésorerie de 472 393 \$ (177 585 \$ au 31 décembre 2015), Titres négociables d'une société cotée de 200 000 \$ (nil \$ au 31 décembre 2015), taxes sur les produits et service à recevoir de 261 387 \$ (36 534 \$ au 31 décembre 2015), crédits d'impôt à recevoir de nil (33 400 \$ au 31 décembre 2015), une avance sur les frais d'exploration de 45 600 \$ (115 281 \$ au 31 décembre 2015), un dépôt de nil (50 000 \$ au 31 décembre 2015), des frais payés d'avance de 153 630 \$ (88 796 \$ au 31 décembre 2015), des actifs détenus en vue de vente de 1 908 339 \$ (nil au 31 décembre 2015), un acompte sur dû à une société de 93 242 \$ (96 801 \$ au 31 décembre 2015) ainsi que des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 362 953 \$ (277 249 \$ au 31 décembre 2015).

Les titres négociables d'une société cotée de 200 000 \$ représentent un investissement à la juste valeur marchande d'actions de PyroGenesis et avec un coût d'acquisition de 190 000 \$. Les taxes sur les produits et services à recevoir de 261 387 \$ représentent les taxes sur les paiements des factures et ils proviennent majoritairement du coût de l'équipement en construction. L'avance sur les frais d'exploration de 45 600 \$ représente les travaux qui seront effectués par notre consultant sur des tests métallurgiques. Les frais payés d'avance de 153 630 \$ sont constitués des frais relatifs à l'inscription à la Bourse des valeurs canadiennes pour notre filiale, de la rémunération pour un contrat de services à une firme de consultants à l'extérieur du Québec ainsi que d'un contrat d'adhésion pour l'année 2017. L'actif détenu en vue de la vente de 1 908 339 \$ représente la valeur du projet Beauce Placer qui sera vendu à notre filiale. Pour éviter tout litige juridique, la société a payé une partie des montants dus à un créancier, ces montants sont classés aux états financiers comme acompte sur dû à une société de 93 242 \$ (valeur nominale de 99 000 \$). Nous avons reçu une remise de 7 000 \$ durant le premier intermédiaire de 2016. Dans les acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 362 953\$ (valeur nominale de 383 000 \$), la société a effectué un paiement d'acomptes sur des dus de 85 000 \$, un dirigeant et un administrateur ont remis 5 230 \$ durant l'exercice.

Durant l'exercice de 2016, la société a acquis la propriété intellectuelle PUREVAP tm de la société Pyrogénésis pour un montant de 1 000 000 \$. De plus nous avons inclus dans nos immobilisations incorporelles un montant de 815 427 \$ qui représente les redevances actualisées à payer à un taux de 22%, sur une période de 20 ans totalisant la somme de 4 600 000 \$. Il y a eu des coûts reliés pour la propriété intellectuelle de 32 635 \$. La société a aussi acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 675 058, soit 1 672 000 \$ pour des équipements en cours de construction et du matériel informatique pour un montant de 3 058 \$.

- **Ressources financières (suite)**

Le total du passif courant qui est de 735 418 \$ (439 541 \$ au 31 décembre 2015) comprend des dettes fournisseurs et autres crédateurs de 393 878 \$ (346 494 \$ au 31 décembre 2015) et des billets à payer de 180 000 \$. Les billets à payer ont été reclassés comme passifs à court terme car l'échéance est de moins d'un an. Il y a des dus aux administrateurs ou dirigeants au montant de 0\$ (92 530 \$ au 31 décembre 2015). Ils étaient constitués de salaires et d'honoraires de gestion au 31 décembre 2015. Les passifs non courants totalisant 2 069 876\$ (930 286 au 31 décembre 2015) représentent des acomptes sur dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur pour 1 209 601 \$ (valeur nominale de 730 110 \$) ainsi que des redevances à payer de 860 275 \$.

- **Situation de trésorerie**

Au 31 décembre 2016, la société détenait un fond de trésorerie de 472 393 \$ comparativement à 177 585 \$ au 31 décembre 2015.

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles est de 1 527 626 \$ et est constitué principalement de la perte de la période de 2 589 682 \$. L'écart entre les deux s'explique par plusieurs facteurs dont: les salaires et les charges au titre des avantages du personnel qui n'ont pas été versés qui correspondent à un montant de 420 501 \$ et qui est inclus dans l'augmentation des dus aux administrateurs et dirigeants ; le paiement fondé sur des actions de 728 791 \$ et aussi les autres éléments hors caisse, qui n'ont aucune incidence sur le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, qui sont de l'ordre de 22 237 \$. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles du fond de roulement totalisant un montant de 109 473 \$ pour l'exercice provient de: l'augmentation des taxes sur les produits et services à recevoir de 224 853 \$, l'augmentation des frais payés d'avance de 64 834 \$, la diminution de 69 681 \$ sur des avances reliées aux dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que pour l'augmentation des dettes fournisseurs et autres crédateurs de 110 533 \$.

L'utilisation du flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement, soit 3 358 789 \$, est constitué d'ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation de 402 271 \$, ainsi que d'un crédit d'impôt reçu de 13 945 \$, d'ajouts aux immobilisations corporelles de 1 675 058 \$, d'ajouts aux immobilisations incorporelles de 1 032 635 \$, l'acquisition de titres négociables d'une société cotée de 190 000 \$, des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenus par un administrateur de 85 000 \$. Il y a eu remise des acomptes sur dû à une société de 7 000 \$ ainsi qu'un montant de 5 230 \$ sur l'acompte sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou dirigeant.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 5 181 223 \$, comprend l'émission d'unités dans le cadre de placements privés et placements privés accréditifs pour 4 118 840 \$, de l'exercice de bons de souscription pour 1 214 234 \$, l'exercice d'options aux courtiers pour 14 075 \$, de l'exercice de bons de souscription aux courtiers pour 5 194 \$ et d'exercice d'options pour 95 500 \$. Il y a eu des frais d'émissions d'unités pour une valeur de 216 620 \$. De plus, la société a remboursé un montant de 50 000 \$ des billets à payer. La société a augmenté son flux de trésorerie de 294 808 \$ durant l'exercice.

La moyenne des besoins de trésorerie de la société pour les prochains intermédiaires devraient se situer entre 200 000 \$ et 250 000 \$ en excluant les frais relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation.

- **Situation de trésorerie (suite)**

Tant et aussi longtemps que la société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité provenant de ses opérations. La capacité de la société de répondre aux obligations courantes et à poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction à obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant la continuité de ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant de continuer ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

La société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

En vertu d'une entente signée avec Fancamp le 8 octobre 2014, la société s'est engagée à payer à Fancamp Exploration Ltd. une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1% pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Une fois la transaction de cession du projet Beauce Placer sera complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce inc., ces engagements deviendront la responsabilité de cette dernière.

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 30 juin 2014, la société a signé un nouveau billet d'un montant de 50 000 \$ pour des intérêts impayés sur le capital. Le 6 janvier 2015, la société a prorogé l'échéance des billets d'une valeur de 230 000 \$ jusqu'au 6 février 2017. La Société a effectué un paiement de 50 000\$ au créancier et cette dette est maintenant de 180 000\$. La société est présentement en discussion pour proroger les billets à payer de quelques mois car ceux-ci seront transférés dans la filiale lors de la finalisation de la transaction.

La société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la bourse de croissance TSX. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2016 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre. Au 31 décembre 2016, 250 000 options avaient été acquises.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2016, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 50 000 \$ (payé en date du 21 octobre 2015 par l'émission de 1 000 000 unités);
- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 150 000 \$;
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 200 000 \$;
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 250 000\$ par année.

Au 31 décembre 2016, l'engagement total au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai s'établissait environ à 5 398 000 \$.

Le 23 février 2017, la société a conclu un financement privé d'un montant de 1 600 000 \$. La société a émis 9 411 766 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

De plus, au titre de frais de commission, la société a comptabilisé un montant de 28 305 \$ à titre de frais d'émission d'unités. La société a émis à un agent 166 500 bons de souscription (pour une valeur de 14 792 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement et la Société a émis à un agent 136 000 bons de souscription (pour une valeur de 12 596 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,23 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

Le 7 mars 2017, la société a conclu un financement privé d'un montant de 423 000 \$. La société a émis 2 488 234 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 136 853 \$, lié aux bons de souscription, sera comptabilisé au surplus d'apport.

Le 24 mars 2017, la société a signé une entente de principe avec GNH, laquelle prévoit qu'une nouvelle entente d'option et de partenariat pour l'acquisition d'un intérêt jusqu'à 50% dans la propriété Bellechasse-Timmins doit être conclue par les parties. Cette nouvelle entente devrait contenir sensiblement les mêmes termes et conditions que l'entente existante.

Cette nouvelle entente doit prévoir de nouveaux délais pour l'exécution des travaux visés et une participation de la société dans un placement privé d'actions de GNH pour un montant total de 150 000\$.

Après la fin de l'exercice, 2 300 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 161 000 \$ en espèces.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits de droits miniers;

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société a commencé à analyser les incidences potentielles de l'adoption de cette norme sur ces états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Étant donné que la société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers utilisés par la société sont constitués de la trésorerie, le dépôt (en 2015), l'avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, les acomptes sur dû à une société, les acomptes sur dû aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur et font partie de la catégorie prêts et créances.

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les billets à payer, les dus aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les redevances à payer.

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme, des redevances à payer et les billets à payer à long terme (en 2015) a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin d'exercice.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie de la société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

- **Information sur les financements**

Au 31 décembre 2016, la société comptait 154 611 056 actions émises et en circulation (110 261 931 au 31 décembre 2015), 88 280 actions à être émises (282 500 au 31 décembre 2015), 57 396 956 bons de souscription (50 862 681 au 31 décembre 2015), 89 172 options aux courtiers (255 909 au 31 décembre 2015), 35 440 bons de souscription aux courtiers (87 460 au 31 décembre 2015), 86 000 unités aux courtiers (aucun au 31 décembre 2015) et 11 650 000 options (7 562 500 au 31 décembre 2015). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 223 999 904. Il y a eu 2 300 000 bons de souscription qui ont été exercés depuis le 31 décembre 2016.

- **Information sur les actions en circulation**

Au 1 mai 2017, la société comptait 168 987 616 actions émises et en circulation, 66 996 956 bons de souscription, 87 172 options aux courtiers, 337 940 bons de souscription aux courtiers, 86 000 unités aux courtiers et 11 650 000 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 248 190 684. Le capital-actions autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour l'exercice finissant le 31 décembre 2016, des frais de gestion de 300 000 \$ (150 000 \$ au 31 décembre 2015) ont été comptabilisés en vertu d'un contrat avec une société administrée par le Président du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société.

Ces opérations sont menées dans le cours normal des activités de la société et sont établies en fonction de leurs valeurs d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties visées.

La société a payé une partie des sommes qu'elle doit à des administrateurs et dirigeants de la société d'une valeur nominale de 383 000 \$. Ces derniers et la Société ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités selon lesquelles les acomptes sur dû doivent être compensés sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs et aux dirigeants des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 243 141 \$. La société a obtenu confirmation des individus concernés qu'un montant de 1 243 141 \$, sous réserves de certaines conditions, ne sera pas exigé dans les 12 mois et un jour suivant le 31 décembre 2016.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUE

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

- **Réglementation et exigences environnementales**

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

- **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président et chef des opérations

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 1 mai 2017